



FORMULES / F01

# Le Passeport Frontalier

Votre dossier de départ, du diplôme au premier service.

---

**GUIDE PRATIQUE + CAHIER DE TRAVAIL**

Édition du 3 octobre 2026 / Harmonical Flavors

Collection indépendante. Aucun agrément institutionnel revendiqué.

# Comment utiliser ce guide

Guide d'information et d'organisation. Les démarches et calculs ne constituent pas une décision d'autorité, un conseil fiscal individuel ou une garantie d'emploi. Vérifiez les conditions actuelles avant tout engagement.

**Vous trouverez :** Logement et budget ; Assurance et change ; Reconnaissance et candidature.

## Votre parcours de lecture

1. Le dossier de départ commun
2. Chapitre 1 Obtenir un logement
3. Chapitre 2 Droit d'option et budget maladie
4. Chapitre 3 Recevoir convertir et répartir le salaire
5. Chapitre 4 Fiscalité cantonale et reste à vivre
6. Chapitre 5 Reconnaissance et périmètre par métier
7. Construire une candidature infirmière pour la Suisse romande
8. Préparer ses premières missions d'intérim en Suisse

Lisez d'abord le parcours, puis complétez le cahier de travail. Les champs proposés dans les modèles servent à l'adaptation à votre situation ; ne transmettez jamais un modèle non complété.

## Le dossier de départ commun

Le premier rendez-vous recueille six informations : nationalité, pays du diplôme, profession exacte, canton de travail envisagé, domicile réel du foyer et forme d'activité salariée ou indépendante. Le pays du diplôme ne détermine pas à lui seul le régime fiscal ou d'assurance. Une infirmière belge qui déménage à Annemasse n'a pas le même parcours qu'une infirmière belge qui s'installe à Genève ou conserve son domicile principal en Belgique. Une personne française titulaire d'un diplôme obtenu hors UE doit également faire examiner son diplôme exact.

Le permis G UE/AELE vise l'activité en Suisse avec résidence principale dans un État UE/AELE et retour en principe quotidien ou au moins hebdomadaire. Cette règle administrative n'est pas la condition fiscale de retour applicable au régime franco-suisse des huit cantons. Un permis G ne prouve donc pas que l'impôt sera dû en France. Les dossiers de ressortissants d'États tiers nécessitent une analyse distincte. [S01]

Ouvrir un dossier privé organisé en huit répertoires : identité et état civil ; diplômes et relevés ; reconnaissance et autorisations ; candidatures et contrat ; résidence et logement ; assurances ; banque et fiscalité ; installation familiale. Nommer chaque fichier avec sa date, son objet et sa date d'expiration éventuelle. Créer un tableau qui associe chaque démarche à son autorité, son déclencheur, son échéance, la pièce attendue et la preuve de dépôt. Une capture d'écran de formulaire rempli n'est pas une preuve de réception.